

RAPPORT

De la commission de gestion

au

CONSEIL GENERAL

concernant

***LES COMPTES 2021
DE LA VILLE DE SION***

TABLE DES MATIERES

ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE	3
1 Clôture du compte administratif	4
A. Compte de fonctionnement.....	4
B. Compte des investissements.....	6
C. Crédit d'engagement	10
D. Bilan au 31.12.2021.....	10
E. Dette consolidée.....	11
F. Endettement net	11
G. Chiffres clés - ratios.....	11
2 Vote d'entrée en matière	13
COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS.....	13
1 Administration Générale & Finances	14
A. Compte de fonctionnement.....	14
B. Compte des investissements.....	17
2 Economie & Tourisme	18
A. Compte de fonctionnement.....	18
B. Compte des investissements.....	18
3 Education & Culture.....	19
A. Compte de fonctionnement.....	19
B. Compte des investissements.....	20
4 Affaires sociales	20
A. Compte de fonctionnement.....	20
B. Compte des investissements.....	21
5 Sécurité Publique	22
A. Compte de fonctionnement.....	22
B. Compte des investissements.....	22
6 Travaux Publics & Environnement.....	23
A. Compte de fonctionnement.....	23
B. Compte des investissements.....	23
7 Bâtiments & Construction	24
A. Compte de fonctionnement.....	24
B. Compte des investissements.....	25
8 Urbanisme & Mobilité.....	25
A. Compte de fonctionnement.....	26
B. Compte des investissements.....	26
9 Sport, jeunesse & loisirs	28
CREDITS SUPPLEMENTAIRES.....	29
A. Compte de fonctionnement et des investissements.....	29
CONCLUSIONS	31
VOTE FINAL.....	38

Madame la Présidente du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La Commission de Gestion a examiné le projet de Comptes 2021 de la Ville. Elle s'est réunie à 8 reprises pour préparer et établir son rapport.

Dans le cadre de l'étude des comptes sous revue, une séance de présentation a également été organisée. Cette dernière a été menée par M. Patrick Dondainaz et a eu lieu le 2 mai 2022.

La séance des questions a eu lieu le 23 mai 2022. Cette séance s'est tenue avec M. Philippe Varone, Président de la Ville, et M. Patrick Dondainaz, Chef du service des finances.

La liste des commissaires ayant siégé lors de l'examen des comptes est annexée en fin de rapport.

ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE

Préambule :

Les comptes sont présentés sous la forme introduite au début de la législature précédente, en 9 dicastères.

D'autre part, tous les crédits supplémentaires des dicastères ont été regroupés dans un seul chapitre.

Selon l'agenda fixé par le Canton du Valais, les communes valaisannes doivent publier leurs états financiers sur la base du nouveau plan comptable harmonisé (MCH2) défini par la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux des finances à partir de l'exercice 2022.

Désignée par la Fédération des communes valaisannes, la Commune de Sion est l'une des dix communes pilotes. Le projet de compte 2021 a ainsi été établi conformément aux nouvelles normes, il s'agit des premiers comptes établis sur la base du modèle comptable harmonisé de 2^{ème} génération (MCH2).

Cette modification du plan comptable donne lieu à de nombreux transferts entre rubriques ou entre dicastères.

Le service des finances a retraité les chiffres 2020 afin de les rendre comparables aux comptes 2021. Les chiffres comparatifs 2020, présentés dans ce rapport, ont été également retraités.

En outre, les indicateurs financiers mis en place ne donnent plus une note mais des appréciations selon les valeurs obtenues.

1 Clôture du compte administratif

A. Compte de fonctionnement

Les **charges** financières du compte de fonctionnement, avant amortissement et attributions, s'élèvent à **CHF 198'658'488.70**. Les **recettes financières** de fonctionnement s'élèvent à **CHF 228'857'360.21**, avant prélèvements.

Le compte de fonctionnement boucle sur un **excédent de revenus**, de **CHF 209'593.31** contre un excédent de charges de **1'957'165.34** pour l'exercice 2020.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges et des recettes en fonction des comptes 2020, du budget 2021, et des comptes 2021.

Le compte de résultat distingue, avec l'introduction du MCH2, les charges et produits financiers des éléments sans impact sur les liquidités.

Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021	Ecart C 2021 - C 2020
Récapitulatif	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]
Charges financières	202 851 710,02	202 460 900	198 658 488,70	-3 802 411,30	-4 193 221,32
Amortissements	22 715 855,55	21 097 000	20 532 758,05	-564 241,95	-2 183 097,50
Attributions aux fonds	812 907,19	396 100	682 586,56	286 486,56	-130 320,63
Attributions au capital	25 921,00	-	10 000 000,00	10 000 000,00	9 974 079,00
	226 406 393,76	223 954 000,00	229 873 833,31	5 919 833,31	3 467 439,55
Revenus financières	222 456 313,48	216 913 300	228 857 360,21	11 944 060,21	6 401 046,73
Prélèvements aux fonds	1 992 914,94	1 726 700,00	1 226 066,41	-500 633,59	-766 848,53
Résultat	-1 957 165,34	-5 314 000,00	209 593,31	5 523 593,31	2 166 758,65

Total Fonctionnement

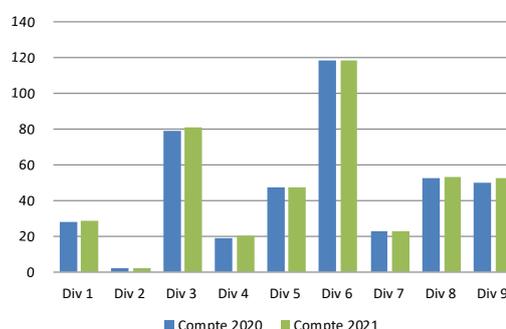
Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Récapitulatif	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges	203 690 538,21	202 857 000	209 341 075,26	6 484 075,26	3,20	5 650 537,05	2,77
Amortissement	22 715 855,55	21 097 000	20 532 758,05	-564 241,95	-2,67	-2 183 097,50	-9,61
	226 406 393,76	223 954 000	229 873 833,31	5 919 833,31	2,64	3 467 439,55	1,53
Revenus	224 449 228,42	218 640 000	230 083 426,62	11 443 426,62	5,23	5 634 198,20	2,51
Résultat	-1 957 165,34	-5 314 000	209 593,31	5 523 593,31	-103,94	2 166 758,65	-110,71

Les **charges** et **revenus** par Dicastère du compte de fonctionnement se répartissent comme suit :

Dicastère	Charges		Revenus	
	Montant	%	Montant	%
1. Administration générale & finances	32 662 632,28	14,21	139 023 719,44	60,42
2. Economie et Tourisme	16 213 775,04	7,05	24 620 850,54	10,70
3. Education et Culture	44 179 591,90	19,22	8 657 350,49	3,76
4. Affaires sociales	31 772 507,88	13,82	2 199 264,45	0,96
5. Sécurité publique	12 558 725,45	5,46	6 616 837,89	2,88
6. Travaux publics et environnement	44 445 344,14	19,33	28 856 680,81	12,54
7. Bâtiment et construction	7 176 864,04	3,12	5 698 335,96	2,48
8. Urbanisme et Mobilité	28 665 643,00	12,47	13 053 170,09	5,67
9. Sport, Jeunesse & loisirs	12 198 749,58	5,31	1 357 216,95	0,59
Total	229 873 833,31	100,00	230 083 426,62	100,00
Résultat de l'exercice	209 593,31			

Entre le 31.12.2020 et le 31.12.2021, l'effectif du personnel, calculé en équivalents plein-temps, a évolué comme suit :

Dicastère	Variation	Evolution du Personnel [EPT]		
		Compte 2020	Compte 2021	%
1. Administration générale & finances	0,34	28,07	28,41	1,21%
2. Economie, Innovation et Tourisme	0,06	2,00	2,06	3,00%
3. Education et Culture	2,20	78,80	81,00	2,79%
4. Affaires sociales	1,01	19,08	20,09	5,29%
5. Sécurité publique	-0,07	47,28	47,21	-0,15%
6. Travaux publics et environnement	0,13	118,46	118,59	0,11%
7. Bâtiment et construction	0,12	22,55	22,67	0,53%
8. Urbanisme et Mobilité	0,25	52,70	52,95	0,47%
9. Sport, Jeunesse & loisirs	2,71	49,78	52,49	5,44%
Total	4,04	418,72	425,47	0,96%



Alors qu'en comparaison avec le budget, les variations sont :

Dicastère	Evolution du Personnel [EPT]			
	Variation	Budget 2021	Compte 2021	%
1. Administration générale & finances	-0,39	28,80	28,41	-1,35%
2. Economie et Tourisme	0,06	2,00	2,06	3,00%
3. Education et Culture	11,30	69,70	81,00	16,21%
4. Affaires sociales	0,54	19,55	20,09	2,76%
5. Sécurité publique	-2,19	49,40	47,21	-4,43%
6. Travaux publics et environnement	3,59	115,00	118,59	3,12%
7. Bâtiment et construction	0,02	22,65	22,67	0,09%
8. Urbanisme et Mobilité	-8,95	61,90	52,95	-0,14
9. Sport, Jeunesse & loisirs	-0,01	52,5	52,49	-0,02%
Total	3,97	421,50	425,47	0,94%



B. Compte des investissements

Le compte des investissements se présente de la manière suivante :

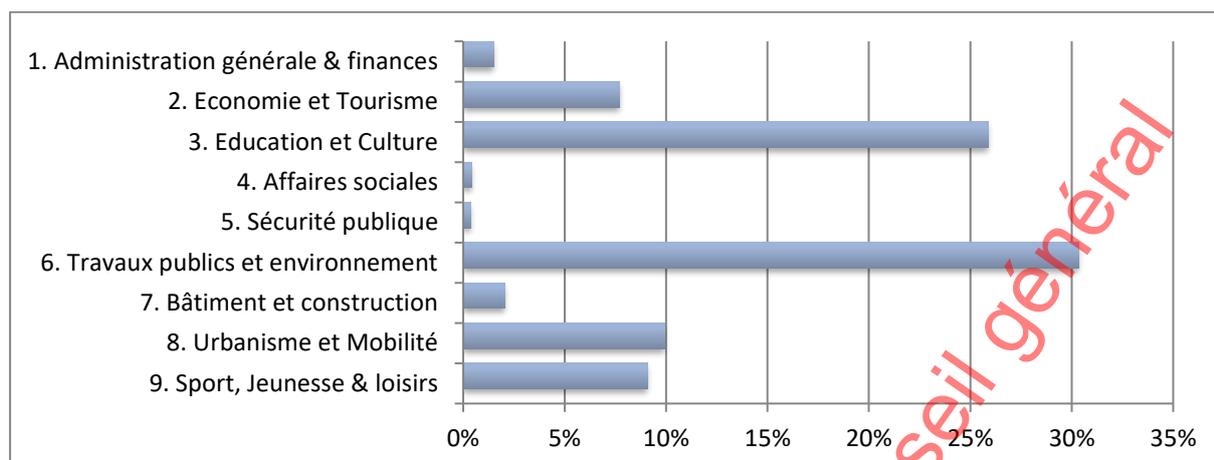
Total investissements

Investissements	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2020 - B 2021		Ecart C 2020 - C 2019	
Récapitulatif	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	28 081 968,27	31 790 000	31 149 250,91	-640 749,09	-2,02	3 067 282,64	10,92
Recettes d'investissements	3 895 532,95	6 720 000	3 958 492,85	-2 761 507,15	-41,09	62 959,90	1,62
Excédent de dépenses	24 186 435,32	25 070 000	27 190 758,06	2 120 758,06	8,46	3 004 322,74	12,42

Répartition en % des investissements par division

Dicastère	Dépenses		Recettes	
	Montant	%	Montant	%
1. Administration générale & finances	467 641,50	1,50	-	0,00
2. Economie et Tourisme	2 400 000,00	7,70	-	0,00
3. Education et Culture	8 790 831,74	28,22	731 614,75	18,48
4. Affaires sociales	125 029,45	0,40	-	0,00
5. Sécurité publique	111 757,40	0,36	-	0,00
6. Travaux publics et environnement	12 004 549,40	38,54	2 552 685,25	64,49
7. Bâtiment et construction	643 568,13	2,07	-	0,00
8. Urbanisme et Mobilité	3 595 103,82	11,54	500 275,85	12,64
9. Sport, Jeunesse & loisirs	3 010 769,47	9,67	173 917,00	4,39
Total	31 149 250,91	100,00	3 958 492,85	100,00
Excédent de dépenses	-27 190 758,06			

Taux d'investissements nets par division



Financement des investissements (Milliers de CHF)

COMPTES/BUDGET	C2013	C2014	C2015	C2016	C2017	C2018	C2019	C2020	C2021	B2021	Moy.
Dépenses d'investissements	31 487	25 976	28 673	29 775	34 007	33 404	30 016	28 082	31 149	31 790	30 285
Recettes d'investissements	4 320	2 140	2 560	2 601	5 063	4 261	5 126	3 896	3 958	6 720	3 769
Investissements nets	27 167	23 836	26 113	27 174	28 404	29 143	24 889	24 186	27 191	25 070	26 516
Autofinancement	21 989	19 235	23 539	23 933	25 914	23 653	24 149	20 785	30 199	14 452	23 711
Insuffisance (- Excédent) d'autofinancement	5 178	4 601	2 575	3 241	2 490	5 490	739	3 401	-3 008	10 618	2 745
Marge d'autofinancement	80,9%	80,7%	90,1%	88,1%	91,2%	81,2%	97,0%	85,9%	111,1%	57,6%	89,4%

Les montants investis en 2021 se répartissent comme suit :

Dans les investissements propres :

D	Immobilisations corporelles	Budget 2021	Compte 2021	Effectif en % du budget
308.50	Centre scolaire du Sacré-Coeur	400 000,00	395 561,00	98,9%
308.50	Centre scolaire de Gravelone	700 000,00	621 077,90	88,7%
308.50	Centre scolaire de Champsec	6 000 000,00	6 824 565,98	113,7%
308.50	Centre scolaire d'Uvrier	0,00	558 183,31	
320.50	Pôle musique	0,00	134 889,10	
402.50	Pouponnière valaisanne	0,00	125 029,45	
503.50	Rénovation bâtiment du feu	120 000,00	111 757,40	93,1%
600.50	Pistes cyclables et parcs vélos	400 000,00	408 187,84	102,0%
600.50	Réfection d'ouvrages	150 000,00	306 288,30	204,2%
600.50	Réalisation de routes communales	1 000 000,00	1 075 295,40	107,5%
600.50	AggloSion	700 000,00	150 864,15	21,6%
600.50	Agglo Valais central	400 000,00	228 072,40	57,0%
600.50	Liaison Nord-Sud secteur Gare	100 000,00	94 311,55	94,3%
600.50	Passerelle de l'Hôpital	1 000 000,00	1 838 293,99	183,8%
600.50	Acquisition de terrains PA	100 000,00	43 718,45	43,7%
600.50	Agglo Valais central-Rue de l'Industrie	2 500 000,00	1 487 548,55	59,5%
600.50	Stabilisation des falaises	100 000,00	110 992,95	111,0%
601.50	Véhicules	400 000,00	413 717,85	103,4%
602.50	Correction de la Sionne	250 000,00	84 271,80	33,7%
602.50	Corrections de rivières	700 000,00	684 639,03	97,8%
606.50	Step de Châteauneuf	200 000,00	202 089,65	101,0%
606.50	Collecteurs	900 000,00	972 501,25	108,1%
606.50	Plan Général d'Evacuation des Eaux, PGEE	900 000,00	975 662,92	108,4%
606.50	Station de pompage	40 000,00	27 409,38	68,5%
609.50	Conduites eau potable	1 000 000,00	856 192,89	85,6%
609.50	Réservoirs	150 000,00	146 911,90	97,9%
610.50	Parking des Roches Brunes	200 000,00	0,00	0,0%
610.50	Parcs d'échange	200 000,00	94 159,20	47,1%
701.50	Rénovation d'immeubles	250 000,00	215 999,93	86,4%
701.50	Immeuble Ancien Hôpital	100 000,00	29 957,10	30,0%
701.50	Immeuble le Casino	100 000,00	13 682,45	13,7%
701.50	Bâtiment Route de Riddes 87	100 000,00	96 826,35	96,8%
701.50	Pôle musique	500 000,00	0,00	0,0%
705.50	Cimetière de Platta	400 000,00	51 679,90	12,9%
705.50	Ancien cimetière Saint-François	130 000,00	85 422,40	65,7%
852.50	Nouvelles serres communales	100 000,00	30 250,50	30,3%
852.50	Aménagements espaces publics	550 000,00	438 905,85	79,8%
852.50	Place de la Planta	300 000,00	316 170,89	105,4%
854.50	Eclairage public	700 000,00	625 040,20	89,3%
856.50	Matériel d'exploitation	0,00	646 200,00	
860.50	Aménagement tarmac et voies de roulage	500 000,00	495 190,20	99,0%
901.50	Centre sportif de l'Ancien Stand	850 000,00	843 397,15	99,2%
902.50	Piscine de la Blancherie	1 000 000,00	1 153 236,77	115,3%
902.50	Piscine de la Sitterie	150 000,00	13 489,50	9,0%
903.50	Patinoire de l'Ancien Stand	1 000 000,00	1 000 646,05	100,1%
Total		25 340 000,00	25 028 288,83	98,8%

Dans les participations :

D	Participations et capital social	Budget 2021	Compte 2021	Effectif en % du budget
264.55	Sogaval	1 200 000,00	1 200 000,00	100,0%
Total		1 200 000,00	1 200 000,00	100,0%

Pour des subventions d'investissement accordées selon tableau ci-dessous :

D	Subventions d'investissement accordées	Budget 2021	Compte 2021	Effectif en % du budget
260.56	EPFL Valais Wallis Alpôle	1 200 000,00	1 200 000,00	100,0%
308.56	EPCA + CIO Sion	300 000,00	256 554,45	85,5%
600.56	Participation au réseau routier cantonal	750 000,00	722 776,70	96,4%
603.56	Maintien du vignoble en terrasse	400 000,00	404 157,25	101,0%
604.56	Mensurations au standard MO93	350 000,00	150 000,00	42,9%
606.56	Réhabilitation STEP de Chandoline	480 000,00	476 338,00	99,2%
700.56	Basilique de Valère	150 000,00	150 000,00	100,0%
Total		3 630 000,00	3 359 826,40	92,6%

Pour les immobilisations incorporelles selon le tableau ci-dessous :

D	Immobilisations incorporelles	Budget 2021	Compte 2021	Effectif en % du budget
116.52	Nouvelles technologies de communication	200 000,00	172 876,25	86,4%
116.52	Gestion électronique des documents (GED)	300 000,00	294 765,25	98,3%
604.52	Remembrement parcellaire Turin Est	200 000,00	50 148,00	25,1%
850.52	Développement territorial	220 000,00	215 549,23	98,0%
850.52	Ronquoz 21	500 000,00	531 282,40	106,3%
856.52	Agglo Valais central - études	100 000,00	72 840,80	72,8%
856.52	Liaison plaine-montagne	100 000,00	27 677,00	27,7%
Total		1 620 000,00	1 365 138,93	84,3%

Pour les investissements pour le compte de tiers selon le tableau ci-dessous :

D	Investissements pour le compte de tiers	Budget 2021	Compte 2021	Effectif en % du budget
860.51	Biens mobiliers	0,00	195 996,75	
Total		0,00	195 996,75	

C. Crédit d'engagement

Les Comptes 2021 (p.36) présentent sept crédits d'engagements pour un montant total de CHF 95'140'000.- Ils concernent :

Objet	Décision	Montant libéré	Additionnel	Global	Montant utilisé	Disponible
Pôle musique	29.09.2020	11 700 000	0	11 700 000	254 261	11 445 739
Ancien Hôpital (bâtiment admin.)	16.06.2020	25 190 000	0	25 190 000	244 437	24 945 563
Centre scolaire de Champsec	25.02.2020	22 400 000	0	22 400 000	9 033 029	13 366 971
Pouponnière Valaisanne	19.12.2016	5 900 000	0	5 900 000	5 879 994	20 006
Parking des Roches Brunes	19.12.2016	12 500 000	0	12 500 000	12 015 347	484 653
Piscine de la Blancherie	18.06.2019	8 650 000	0	8 650 000	2 627 738	6 022 262
Passerelle de l'Hôpital	15.06.2021	8 800 000	0	8 800 000	2 418 865	6 381 135
Total		95 140 000	0	95 140 000	32 473 671	62 666 329

D. Bilan au 31.12.2021

Le total du bilan au 31.12.2021 s'élève à CHF 494'732'084,12, en diminution de CHF 11'017'940,26 par rapport à 2020 retraité. La fortune nette se monte à CHF 217'431'151,60, en augmentation de CHF 9'813'261,30 par rapport à l'exercice précédent.

L'introduction du MCH2 a permis à la commune de Sion de réévaluer son patrimoine financier, avec un impact positif de CHF 3,43 mios sur le patrimoine administratif et un impact positif de CHF 33,92 mios sur le patrimoine financier, soit un total de CHF 37,35 mios.

Notons aussi que les provisions pour le compte de fonctionnement et le compte des investissements s'élèvent à CHF 13'652'123,46 (CHF 13'675'268,60 au 31.12.2020), alors que les "engagements" envers les financements spéciaux se montent à CHF 12'589'902,14 (CHF 13'130'132,10 au 31.12.2020).

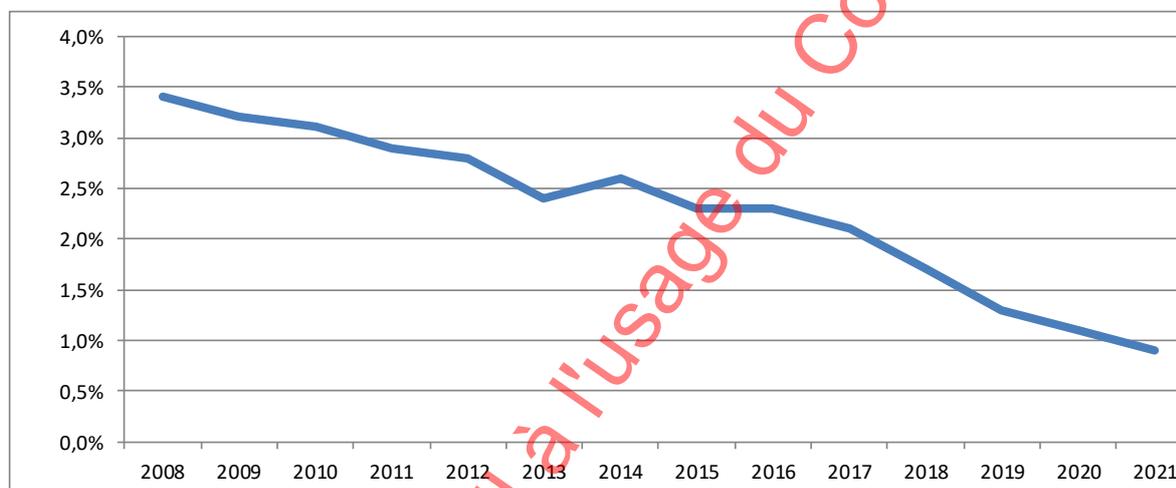
E. Dette consolidée

La dette de la Ville au 31.12.2021 s'élève à CHF 205'000'000.- contre CHF 210'033'000.- au 31.12.2020, soit une diminution de CHF 5'033'000.-.

Evolution de la dette consolidée (mios de CHF)

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dette consolidée au 31.12	132,9	147,2	151,2	159,2	168,5	189,3	182,8	155,6	166,7	180,3	175,9	202,1	210	205
Modification par rapport à l'année précédente	10,2	14,3	4,0	8,0	9,3	20,8	-6,5	-27,2	11,1	13,6	-4,4	21,8	7,9	-5,0
Intérêts (montant)	5,0	4,8	4,5	4,3	4,2	4,2	3,8	3,7	3,7	3,6	3,1	2,6	1,8	1,7
Taux d'intérêt moyen pondéré	3,40%	3,20%	3,10%	2,90%	2,80%	2,40%	2,60%	2,30%	2,30%	2,10%	1,70%	1,30%	1,10%	0,90%

Evolution du taux moyen des emprunts



F. Endettement net

L'endettement net de la Ville passe de CHF 59'630'407.80 au 31.12.2020 à CHF 56'475'146.51 au 31.12.2021, soit une diminution de CHF 3'155'261,29.

G. Chiffres clés - ratios

Les chiffres clés - ratios (en chf)

	2021	
Excédent de revenus	209'593 CHF	Le ménage communal est bénéficiaire, après une attribution de CHF 10 mios à la réserve de politique budgétaire. Le résultat économique de la Ville s'élève à CHF 10'209'593.-

Marge d'autofinancement	30.20 MCHF	L'évolution de la marge d'autofinancement, en forte augmentation par rapport au compte 2020 et au budget 2021, s'explique notamment par la hausse des recettes fiscales, le résultat sur les achats-ventes d'énergie et les ventes réalisées de biens du patrimoine financier.
Investissements nets	27.19 MCHF	Les investissements nets sont supérieurs de CHF 2.12 mios au budget 2021.
Degré d'autofinancement	111.06% (Haute conjoncture)	Cet indicateur est calculé sur le rapport entre la marge d'autofinancement (en forte hausse) et les investissements nets (en hausse), autrement dit quelle part des investissements la collectivité peut financer par ses propres moyens. Cette situation est qualifiée de "haute conjoncture", ce qui signifie que la commune poursuit des investissements mais qu'ils sont inférieurs à sa marge d'autofinancement. Ce résultat s'explique surtout par l'excellente marge d'autofinancement réalisée de CHF 30,2 mios. Nous relevons que ce ratio doit être analysé sur plusieurs exercices. Il devrait être de 80% au minimum selon les normes admises.
Part des charges d'intérêts	0.39 % (Bon)	Cet indicateur est bon, en raison des taux historiquement bas. Le risque d'évolution du taux doit toutefois être géré par la Ville.
Taux d'endettement net	46,82% (Bon)	Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles, qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.
Part du service de la dette	9.5% (Charge acceptable)	Cet indicateur renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements).
Dette nette par habitant	1'615 CHF (Endettement moyen)	La dette nette est divisée par le nombre d'habitants. Cet indicateur est fortement amélioré avec l'introduction du MCH2.
Dette brute par rapport aux revenus	111,3% (Moyen)	Ce ratio est considéré comme moyen. La ville ayant un patrimoine financier important, la dette brute de la ville retenue dans ce ratio n'est pas forcément pertinente.
Proportion des investissements	13,8% (Moyen)	Il s'agit de la part d'investissements bruts sur les dépenses totales. Cette évaluation contredit les indicateurs de l'IDIAP qui estiment que les communes valaisannes investissent trop.

2 Vote d'entrée en matière

Les 14 membres présents de la Commission de gestion approuvent tacitement, l'entrée en matière sur les Comptes 2021 de la Ville de Sion.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS

Les réponses aux questions des trois commissions sont regroupées dans un document établi et transmis par le bureau à tous les membres du conseil général. Les réponses aux questions que la commission juge importantes sont cependant également insérées dans le rapport.

La commission de gestion reprend en outre dans son rapport quelques tableaux établis par la ville.

Dicastère 0

<i>Division</i>	<i>Comptes</i>	<i>num. rubrique</i>	<i>Titre</i>	<i>page</i>
0	Bilan	2089	Autres provisions à long terme du compte de résultats	14

Question 1

La variation enregistrée sur ce compte (CHF 1'500'000) correspond à des pertes effectives (selon une réponse obtenue lors de la présentation des comptes). S'agit-il de pertes en plus de celles enregistrées dans les comptes de charges de pertes sur créances (notamment le 152.3181 Pertes sur créances effectives pour un montant de CHF 1'938'269.58) ? Comment s'explique cette perte ?

Pourquoi cette provision pour pertes sur débiteurs figure-t-elle sous la rubrique « Provision à long terme », quels risques à long terme couvre-t-elle ?

Réponse

Une partie de la provision pour pertes sur débiteurs a été utilisée pour compenser une forte augmentation des pertes sur créances en 2021. Nous avons constaté une progression du nombre d'actes de défaut de biens, dont certains pour des montants importants.

Cette provision sert à lisser, sur la durée, le montant des pertes sur créances.

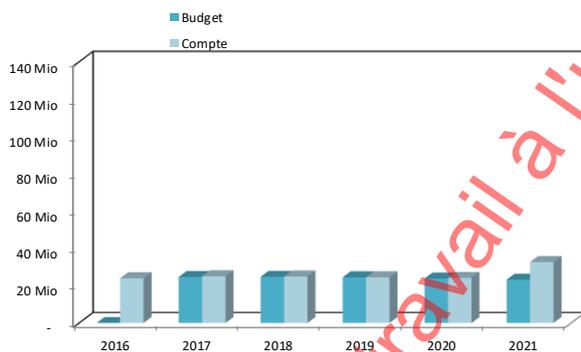
1 Administration Générale & Finances

A. Compte de fonctionnement

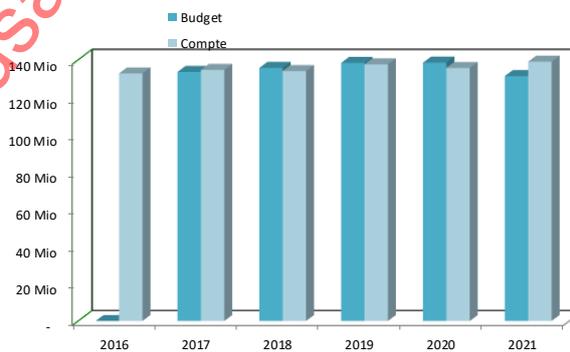
Dicastère I

Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 1	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	24 169 787,51	23 200 000	32 662 632,28	9 462 632,28	40,79	8 492 844,77	35,14
Revenus financiers	135 643 647,78	131 310 000	139 023 719,44	7 713 719,44	5,87	3 380 071,66	2,49
Résultat	-111 473 860,27	-108 110 000	-106 361 087,16	1 748 912,84	-1,62	5 112 773,11	-4,59

Total des Charges



Total des Revenus



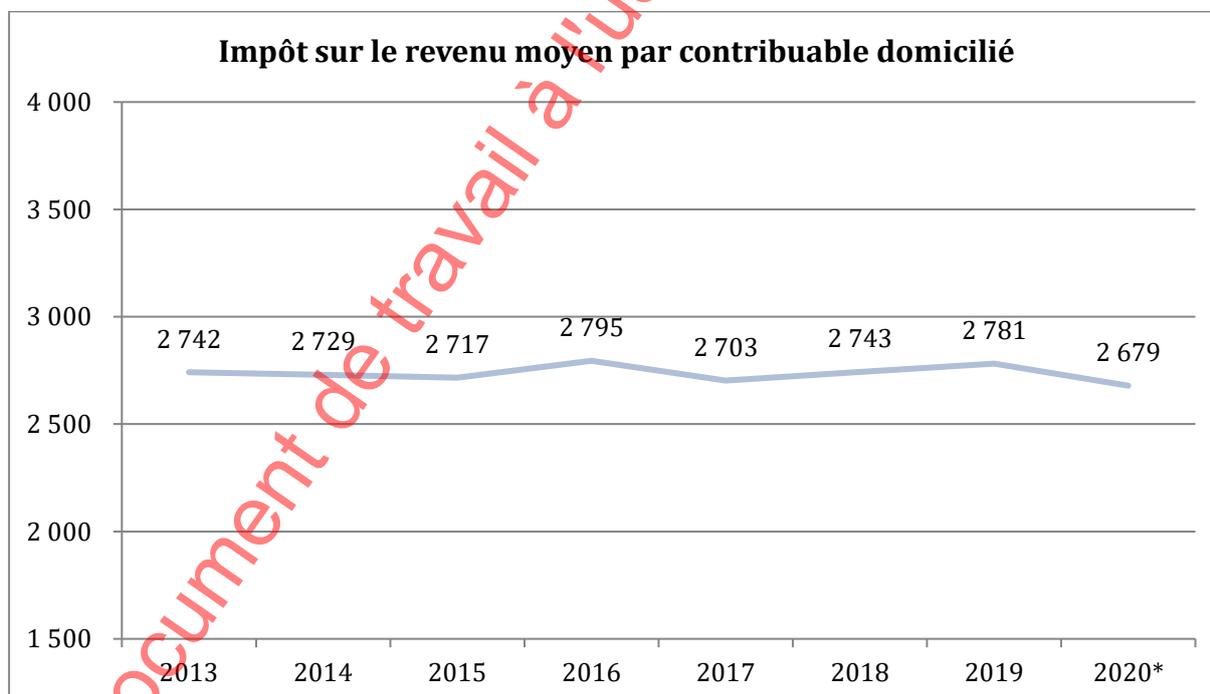
Statistique PP 2019 (état des taxations 99,99 %)

Répartition par classes de revenu imposable 01.06.2022

Début	Fin	Nombre de contrib.	En %	Montant impôt	En %
SFr. -	SFr. -	5 637	23	0	0
SFr. 1	SFr. 25 000	4 885	20	1 824 134	3
SFr. 25 001	SFr. 50 000	5 966	24	10 098 778	17
SFr. 50 001	SFr. 70 000	3 858	15	12 613 740	21
SFr. 70 001	SFr. 100 000	2 631	11	13 088 540	22
SFr. 100 001	SFr. 150 000	1 334	5	10 405 080	17
SFr. 150 001	SFr. 200 000	323	1	4 261 295	7
SFr. 200 001	et plus	279	1	8 512 072	14
Total		24 913	100	SFr. 60 803 639	100

Remarques : Le total du montant impôt revenu ne tient pas compte des recettes des forfaits ainsi que des réductions d'impôt à la source.

(En CHF)



(En CHF)

Année	Impôt s/revenu moyen par contrib. domicilié	Impôt s/fortune moyen par contrib. domicilié
2010	2 825	430
2011	2 874	421
2012	2 799	425
2013	2 742	436
2014	2 729	453
2015	2 717	455
2016	2 795	512
2017	2 703	528
2018	2 743	534
2019	2 781	562
2020*	2 679	537
*2020 taxation pas encore terminée (97.77%)		

Division	Comptes	num. rubrique	Titre	page
1	Fonctionnement	150.4451	Revenus de participation PA	p.61

Question 3

Quel est le détail de ces revenus par participation, avec le comparatif 2020 ?

Pourquoi le détail de toutes les participations avec la distinction PA et PF n'est-il pas donné en annexe aux comptes en p.279 ?

Une réintégration d'amortissement sur les participations du patrimoine administratif a été comptabilisée au 1^{er} janvier sous la rubrique Réserve de politique budgétaire, pourquoi cette réintégration ne figure-t-elle pas au compte de fonctionnement ?

Réponse

Dividendes

	2020	2021
Sogaval	2'400'000 CHF	3'000'000 CHF
OIKEN SA	3'327'900 CHF	1'125'180 CHF
KWM AG	450'000 CHF	450'000 CHF
Electricité de la Lienne SA	400'000 CHF	400'000 CHF
Lizerne et Morge SA	160'000 CHF	96'000 CHF
esr multimedia SA	- CHF	326'877 CHF
Divers	148'905 CHF	184'803 CHF
Total	6'886'805 CHF	5'582'859 CHF

Le tableau des participations de la page 279 liste les participations que la Ville de Sion peut influencer significativement. Il s'agit en l'occurrence des sociétés dont le capital est détenu à plus de 50% par la ville.

La réévaluation des participations du patrimoine administratif fait partie des opérations de retraitement du bilan d'ouverture. A ce titre, il a été décidé d'affecter le résultat de ce retraitement directement dans la réserve de politique budgétaire sans passer par le compte de résultats. Cette façon de procéder a été validée par la section des finances communales du Canton et notre organe de révision.

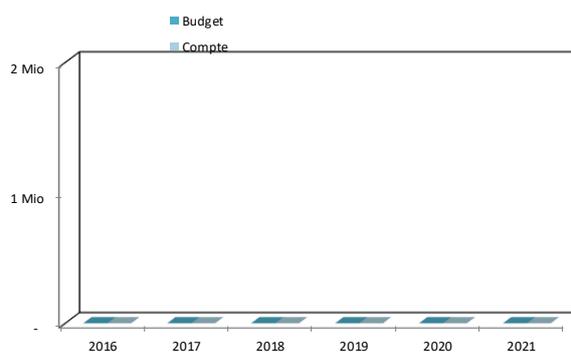
B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 1	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	233 974,92	500 000,00	467 641,50	-32 358,50	-6,47	233 666,58	99,87
Recettes d'investissements		-	-	-	0,00	-	0,00
Excédent de dépenses	233 974,92	500 000,00	467 641,50	-32 358,50	-6,47	233 666,58	99,87

Total des Dépenses



Total des Recettes



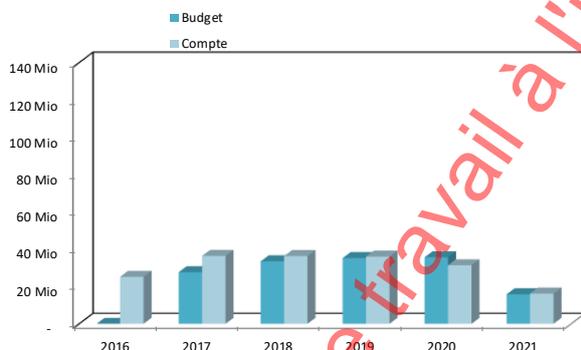
2 Economie & Tourisme

A. Compte de fonctionnement

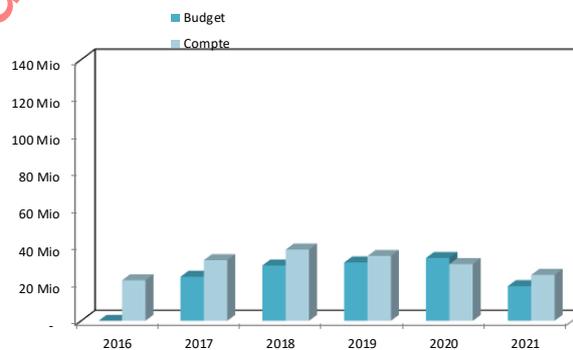
Dicastère II

Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 2	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	19 220 705,94	15 840 000	16 213 775,04	373 775,04	2,36	-3 006 930,90	-15,64
Revenus financiers	20 130 625,78	18 570 000	24 620 850,54	6 050 850,54	32,58	4 490 224,76	22,31
Résultat	-909 919,84	-2 730 000	-8 407 075,50	-5 677 075,50	207,95	-7 497 155,66	823,94

Total des Charges



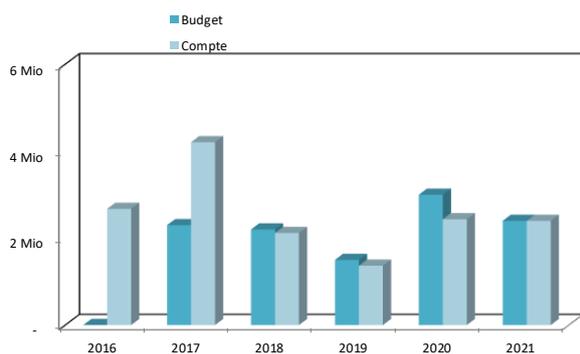
Total des Revenus



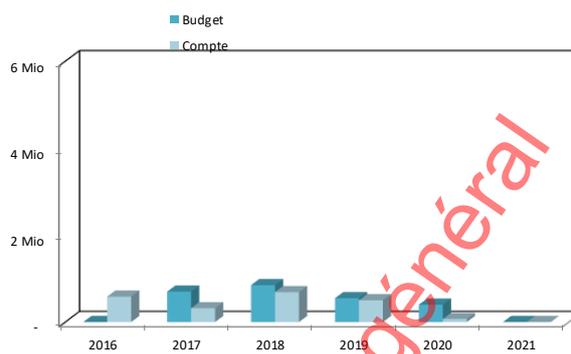
B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 2	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	2 294 940,00	2 400 000	2 400 000,00	-	0,00	105 060,00	4,58
Recettes d'investissements				-	0,00	-	0,00
Excédent de dépenses	2 294 940,00	2 400 000	2 400 000,00	-	0,00	105 060,00	4,58

Total des Dépenses



Total des Recettes



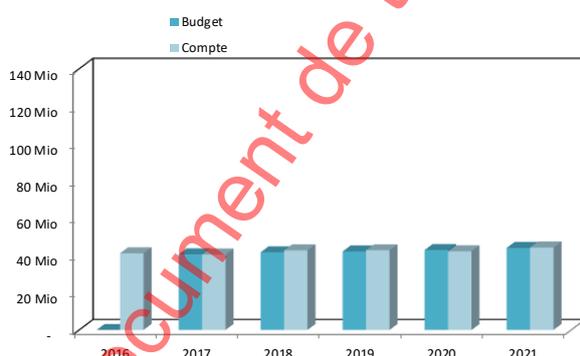
3 Education & Culture

A. Compte de fonctionnement

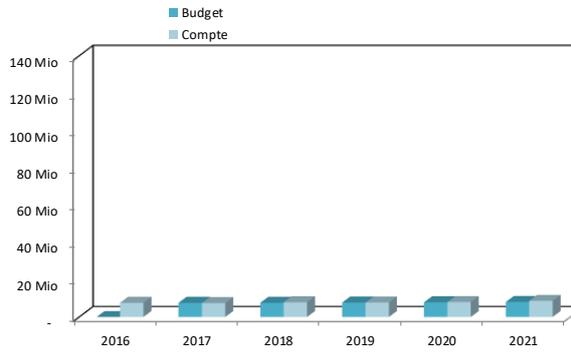
Dicastère III

Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 3	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	42 152 805,36	43 975 000	44 179 591,90	204 591,90	0,47	2 026 786,54	4,81
Revenus financiers	8 005 245,75	8 070 000	8 657 350,49	587 350,49	7,28	652 104,74	8,15
Résultat	34 147 559,61	35 905 000	35 522 241,41	-382 758,59	-1,07	1 374 681,80	4,03

Total des Charges



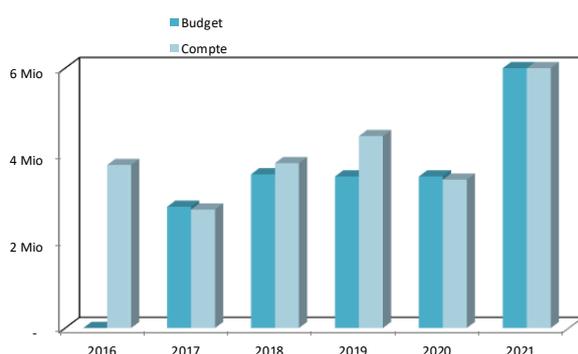
Total des Revenus



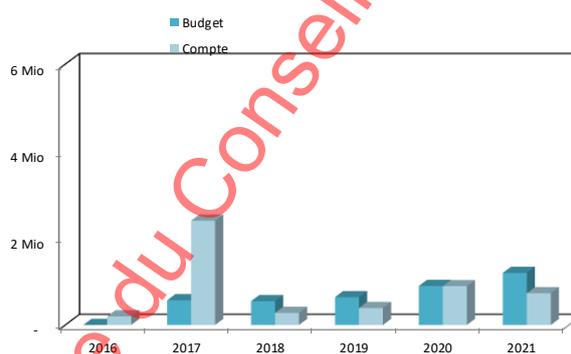
B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 3	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	3 428 102,97	7 400 000	8 790 831,74	1 390 831,74	18,80	5 362 728,77	156,43
Recettes d'investissements	894 967,00	1 200 000	731 614,75	-468 385,25	-39,03	-163 352,25	-18,25
Excédent de dépenses	2 533 135,97	6 200 000	8 059 216,99	1 859 216,99	29,99	5 526 081,02	218,15

Total des Dépenses



Total des Recettes



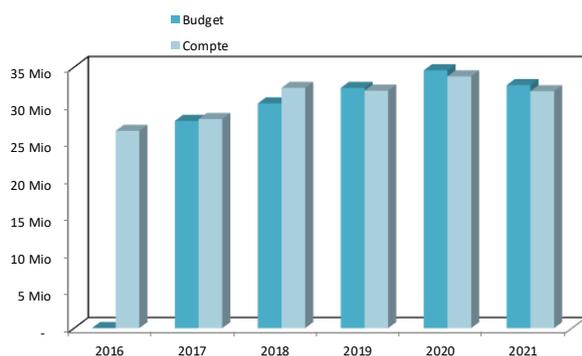
4 Affaires sociales

A. Compte de fonctionnement

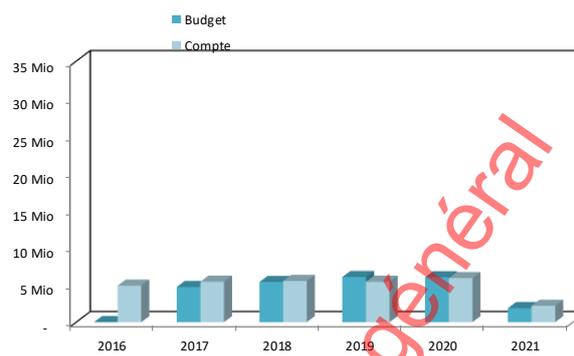
Dicastère IV

Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 4	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	33 764 933,81	32 594 000	31 772 507,88	-821 492,12	-2,52	-1 992 425,93	-5,90
Revenus financiers	5 914 612,09	1 880 000	2 199 264,45	319 264,45	16,98	-3 715 347,64	-62,82
Résultat	27 850 321,72	30 714 000	29 573 243,43	-1 140 756,57	-3,71	1 722 921,71	6,19

Total des Charges



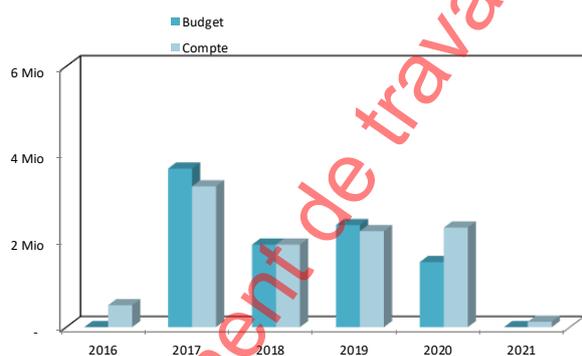
Total des Revenus



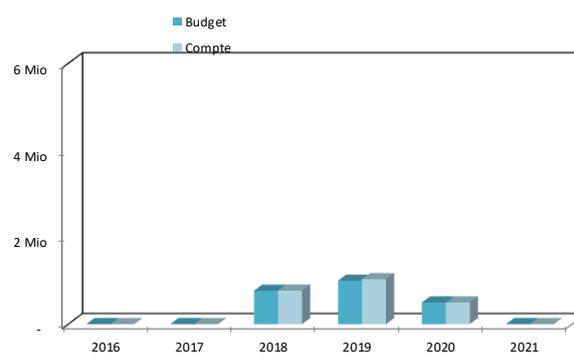
B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2020 [CHF]	Budget - 2021 [CHF]	Compte - 2021 [CHF]	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021- C 2020	
Dicastère 4				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	2 293 408,81		125 029,45	125 029,45	0,00	-2 168 379,36	-94,55
Recettes d'investissements	500 000,00			-		-500 000,00	
Excédent de dépenses	1 793 408,81	-	125 029,45	125 029,45	0,00	-1 668 379,36	-93,03

Total des Dépenses



Total des Recettes



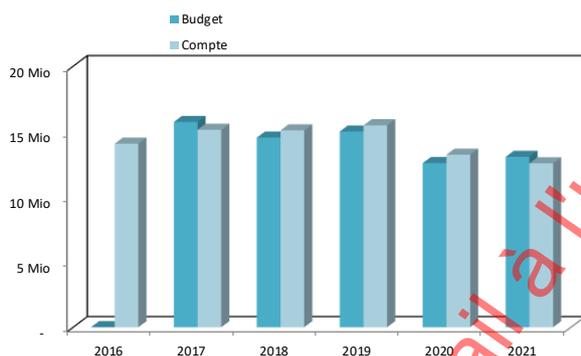
5 Sécurité Publique

A. Compte de fonctionnement

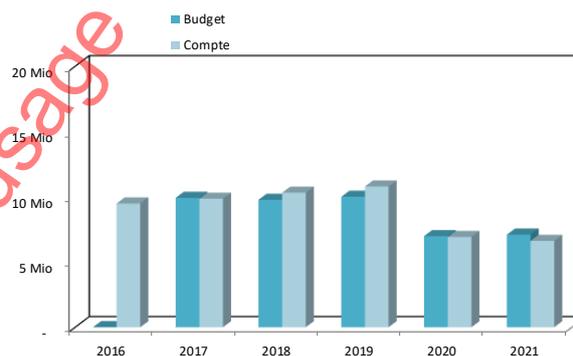
Dicastère V

Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 5	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	13 226 187,88	13 060 000	12 558 725,45	-501 274,55	-3,84	-667 462,43	-5,05
Revenus financiers	6 919 148,60	7 100 000	6 616 837,89	-483 162,11	-6,81	-302 310,71	-4,37
Résultat	6 307 039,28	5 960 000	5 941 887,56	-18 112,44	-0,30	-365 151,72	-5,79

Total des Charges



Total des Revenus



B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 5	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	83 611,75	120 000	111 757,40	-8 242,60	-6,87	28 145,65	33,66
Recettes d'investissements	-	-	-	-	0,00	-	0,00
Excédent de dépenses	83 611,75	120 000	111 757,40	-8 242,60	-6,87	28 145,65	33,66

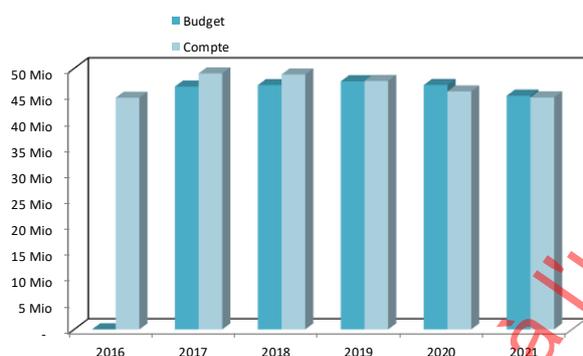
6 Travaux Publics & Environnement

A. Compte de fonctionnement

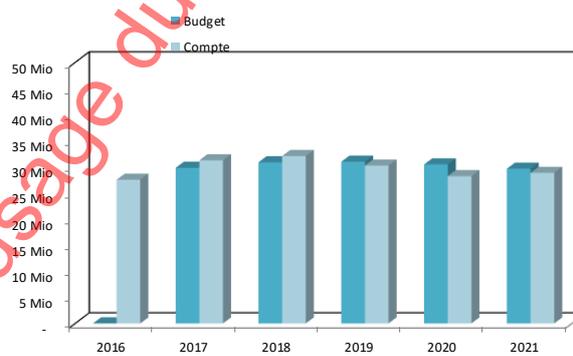
Dicastère VI

Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 6	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	45 585 098,64	44 780 000	44 445 344,14	-334 655,86	-0,75	-1 139 754,50	-2,50
Revenus financiers	28 216 692,39	29 650 000	28 856 680,81	-793 319,19	-2,68	639 988,42	2,27
Résultat	17 368 406,25	15 130 000	15 588 663,33	458 663,33	3,03	-1 779 742,92	-10,25

Total des Charges



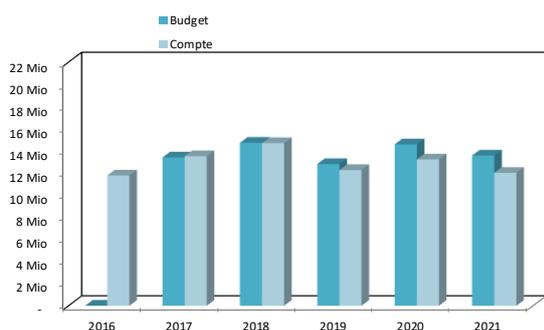
Total des Revenus



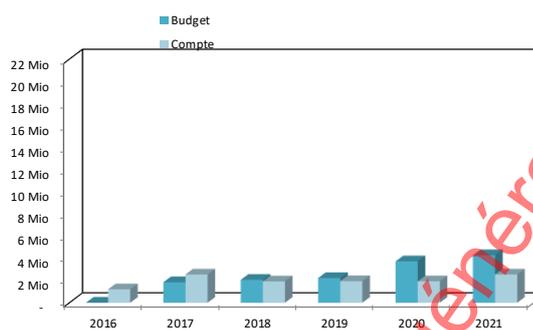
B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 6	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	13 214 599,89	13 570 000	12 004 549,40	-1 565 450,60	-11,54	-1 210 050,49	-9,16
Recettes d'investissements	1 935 603,45	4 290 000	2 552 685,25	-1 737 314,75	-40,50	617 081,80	31,88
Excédent de dépenses	11 278 996,44	9 280 000	9 451 864,15	171 864,15	1,85	-1 827 132,29	-16,20

Total des Dépenses



Total des Recettes



Division	Comptes	num. rubrique	Titre	page
6	Investissement	610.5040	Parkings	239

Question 8

Pourquoi le montant de CHF 200'000 prévu au budget pour le parking des Roches Brunes n'a-t-il pas été dépensé ? Le crédit d'engagement disponible sur cet ouvrage s'élève à CHF 484'653, que reste-t-il à réaliser sur ce parking ? Quand est-ce que ce crédit sera clôturé ?

Réponse

Aucune écriture n'a été enregistrée sous cette rubrique étant donné qu'il n'y a pas eu de facture en 2021. Le crédit d'engagement sera clôturé le 31 décembre 2021 avec un solde positif de Fr. 484'653.-.

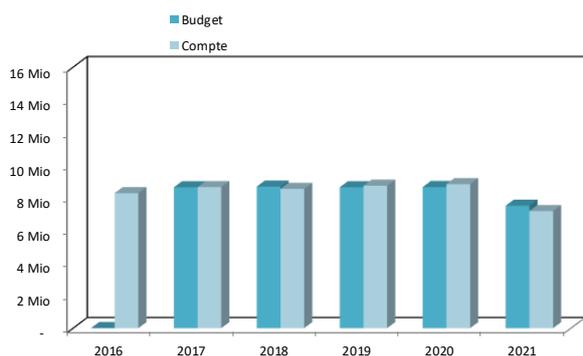
7 Bâtiments & Construction

A. Compte de fonctionnement

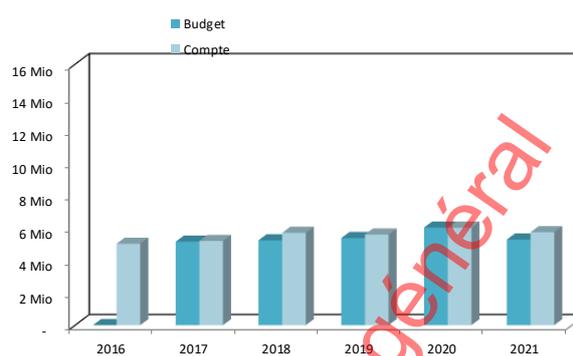
Dicastère VII

Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 7	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	8 829 568,09	7 510 000	7 176 864,04	-333 135,96	-4,44	-1 652 704,05	-18,72
Revenus financiers	5 976 162,09	5 250 000	5 698 335,96	448 335,96	8,54	-277 826,13	-4,65
Résultat	2 853 406,00	2 260 000	1 478 528,08	-781 471,92	-34,58	-1 374 877,92	-48,18

Total des Charges



Total des Revenus



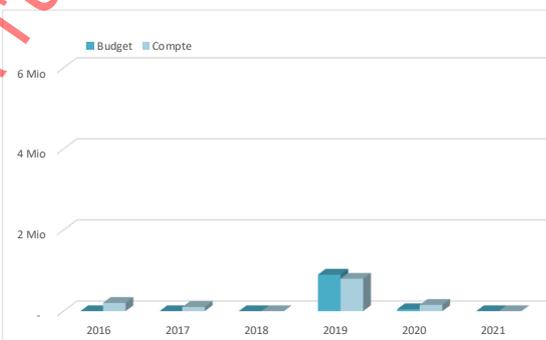
B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 7	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	1 822 888,83	1 730 000	643 568,13	-1 086 431,87	-62,80	-1 179 320,70	-64,70
Recettes d'investissements	155 000,00			-	0,00	-155 000,00	
Excédent de dépenses	1 667 888,83	1 730 000	643 568,13	-1 086 431,87	-62,80	-1 024 320,70	-61,41

Total des Dépenses



Total des Recettes



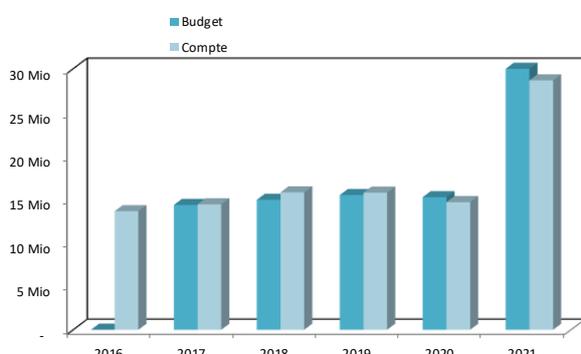
8 Urbanisme & Mobilité

A. Compte de fonctionnement

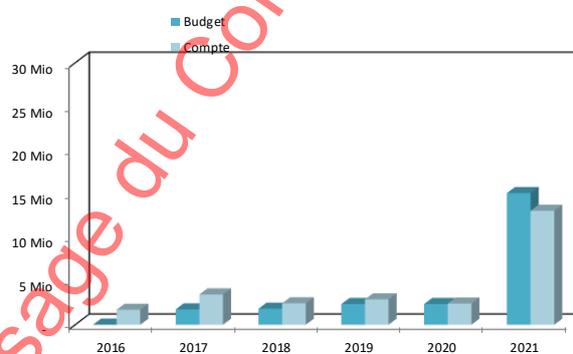
Dicastère VIII

Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 8	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	26 842 627,74	30 655 000	28 665 643,00	-1 989 357,00	-6,49	1 823 015,26	6,79
Revenus financiers	12 672 601,09	15 080 000	13 053 170,09	-2 026 829,91	-13,44	380 569,00	3,00
Résultat	14 170 026,65	15 575 000	15 612 472,91	37 472,91	0,24	1 442 446,26	10,18

Total des Charges

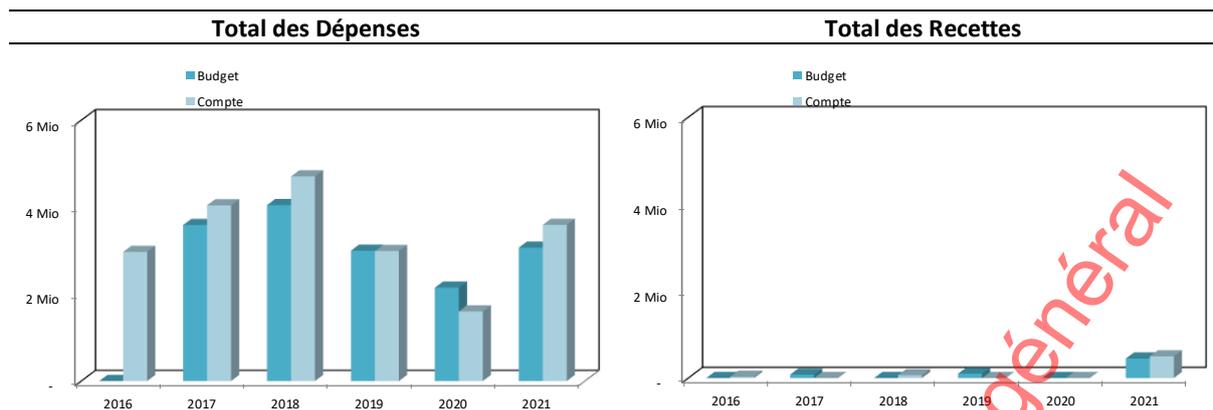


Total des Revenus



B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 8	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	1 743 774,32	3 070 000	3 595 103,82	525 103,82	17,10	1 851 329,50	106,17
Recettes d'investissements	70 962,50	450 000	500 275,85	50 275,85	11,17	429 313,35	604,99
Excédent de dépenses	1 672 811,82	2 620 000	3 094 827,97	474 827,97	18,12	1 422 016,15	85,01



Division n	Comptes	num. rubrique	Titre	page
7	Fonctionnement	701. 3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	162

Question 2

Est-ce que le montant amendé de KCHF 100 pour l'installation de panneaux solaires a-t-il été utilisé ? La Cogest constate une baisse de KCHF 130 du montant porté aux comptes par rapport au Budget.

Réponse

L'installation de panneaux solaires nécessite d'abord de « trouver » une surface de toiture pertinente pour une réfection et la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque, ou lors d'une construction nouvelle.

Dans le cadre de l'amendement 2021, nous collaborons avec OIKEN pour la pose de panneaux solaires sur la toiture de la tribune principale du stade de Tourbillon soit env. 1'500 m², surface idéale pour ce projet. Ce montant de Frs 100'000.-- permettra de cofinancer cette installation pour optimiser l'autoconsommation du bâtiment. La pose est prévue pour cette année 2022.

La baisse est due par des travaux non exécutés, en parallèle de nombreux dossiers engagés durant cette année.

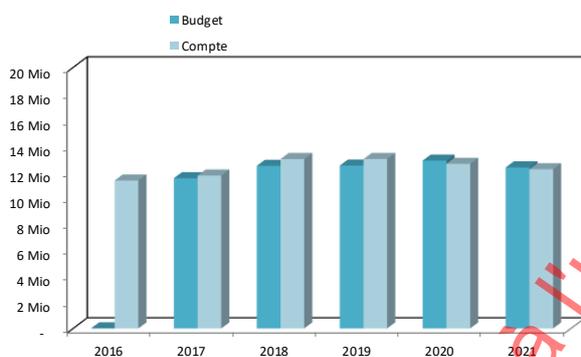
9 Sport, jeunesse & loisirs

A. Compte de fonctionnement

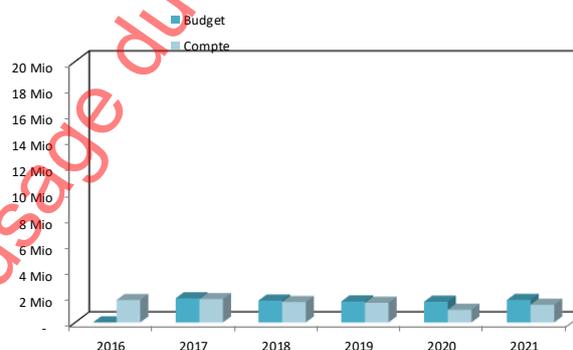
Dicastère IX

Fonctionnement	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 9	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	12 614 678,79	12 340 000	12 198 749,58	-141 250,42	-1,14	-415 929,21	-3,30
Revenus financiers	970 492,85	1 730 000	1 357 216,95	-372 783,05	-21,55	386 724,10	39,85
Résultat	11 644 185,94	10 610 000	10 841 532,63	231 532,63	2,18	-802 653,31	-6,89

Total des Charges

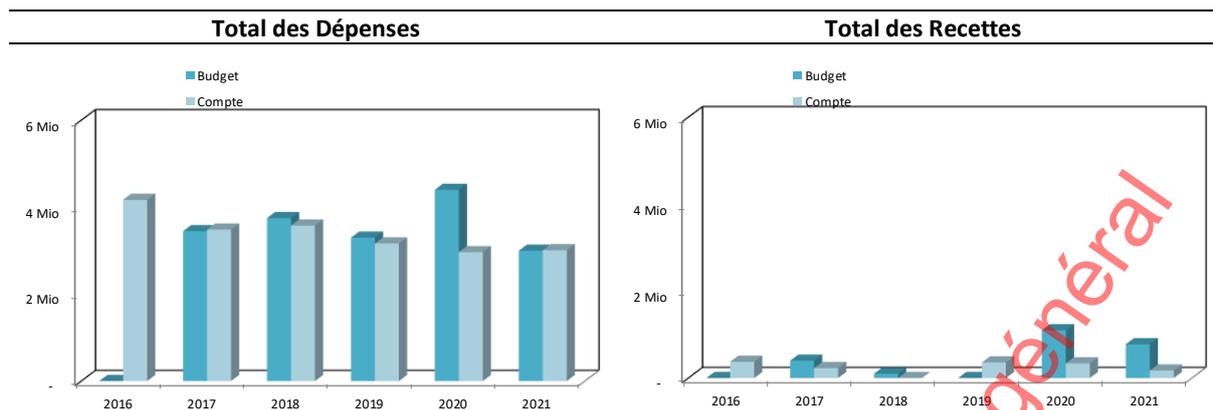


Total des Revenus



B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2020	Budget - 2021	Compte - 2021	Ecart C 2021 - B 2021		Ecart C 2021 - C 2020	
Dicastère 9	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	2 966 666,78	3 000 000	3 010 769,47	10 769,47	0,36	44 102,69	1,49
Recettes d'investissements	339 000,00	780 000	173 917,00	-606 083,00	-77,70	-165 083,00	-48,70
Excédent de dépenses	2 627 666,78	2 220 000	2 836 852,47	616 852,47	27,79	209 185,69	7,96



CREDITS SUPPLEMENTAIRES

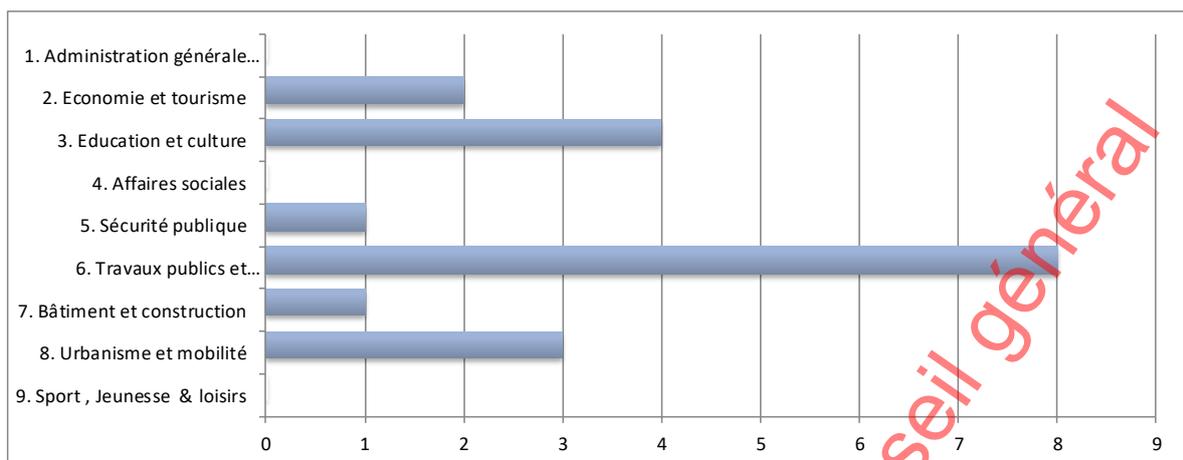
A. Compte de fonctionnement et des investissements

Les crédits supplémentaires ayant tous été présentés à la commission de gestion, celle-ci les traite sous une rubrique particulière dans son rapport.

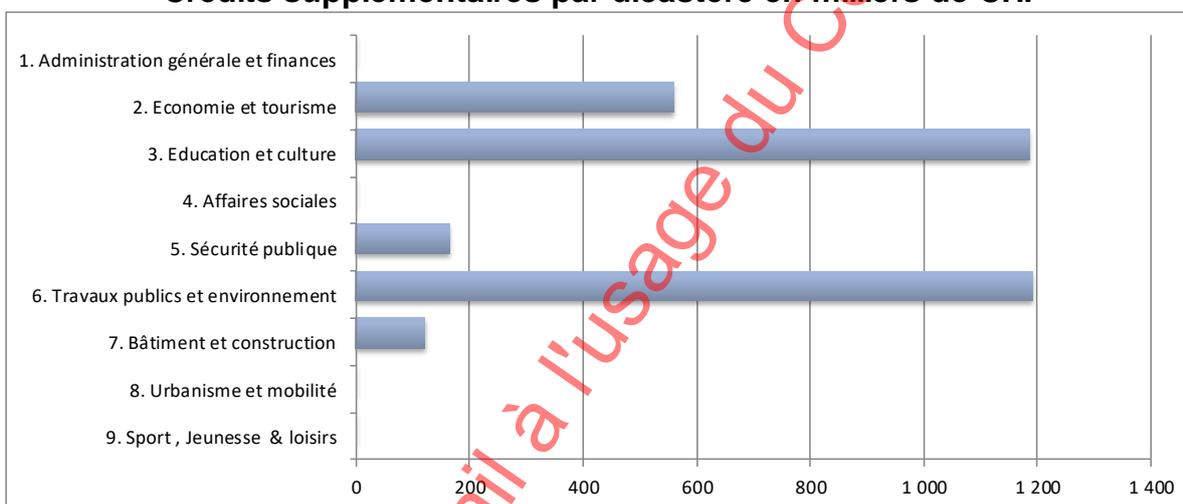
CHF	Fonctionnement				Investissement			
	Nbre	Charges Liées	Nbre	Non Liées	Nbre	Dépenses Liées	Nbre	Non Liées
1. Administration générale & finances	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
2. Economie et Tourisme	2	560 000,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
3. Education et Culture	2	376 400,00	0	0,00	1	210 000,00	1	600 000,00
4. Affaires sociales	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
5. Sécurité publique	1	164 000,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
6. Travaux publics et environnement	7	1 022 000,00	0	0,00	1	170 000,00	0	0,00
7. Bâtiment et construction	1	120 000,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
8. Urbanisme et Mobilité	1	70 000,00	0	0,00	1	196 000,00	1	600 000,00
9. Sport, Jeunesse & loisirs	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Total	14	2 312 400,00	0	0,00	3	576 000,00	2	1 200 000,00

	2 312 400,00	1 776 000,00
2021	Nombre de crédits supplémentaires 14	Nombre de crédits supplémentaires 5
2020	Nombre de crédits supplémentaires 17	Nombre de crédits supplémentaires 8

Nombre de crédits supplémentaires par dicastère



Crédits supplémentaires par dicastère en milliers de CHF



CONCLUSIONS

1. Synthèse des comptes

Alors que l'exercice précédent clôturait avec un excédent de charges de CHF 1.96 mios, les comptes 2021 sont équilibrés, avec un excédent de revenu de CHF 209'593 contre un excédent de charges estimé, lors du budget, à CHF 5.3 mios. Les conséquences de la pandémie de Covid-19 n'ont donc pas été aussi négatives que prévu, en termes financiers.

Les charges financières sont inférieures de CHF 3.8 mios par rapport au budget et se montent à CHF 198.7 mios, alors que les revenus dépassent de CHF 12 mios le montant figurant au budget et s'élèvent à CHF 228.9 mios. La marge d'autofinancement qui en résulte représente plus du double de celle annoncée au budget pour atteindre CHF 30.2 mios. Ce résultat réjouissant est issu en particulier de recettes fiscales et d'un bénéfice sur les opérations d'achat-vente d'énergie de partenaires bien plus élevées qu'attendu. Il a permis de doter d'une somme conséquente la réserve de politique budgétaire nouvellement créée (CHF 10 mios) et de couvrir à 111% les investissements effectués durant l'année 2021. Les dépenses d'investissement sont conformes au budget, à CHF 31.1 mios.

Le contexte mondial, sur le plan politique ou sanitaire, influencera certainement les comptes de la commune. En effet, la très forte hausse des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que les pénuries frappant certains secteurs impacteront à n'en pas douter les investissements, ainsi que les charges de fonctionnement, dès l'année 2022. Dans cet environnement incertain, la constitution d'une réserve de politique budgétaire se révèle particulièrement opportune.

MCH2, Modèle Comptable Harmonisé 2

La Ville de Sion est une commune pilote pour l'implémentation du MCH2, le nouveau modèle comptable harmonisé exigé par l'OGFCo. Les comptes de la Ville sont présentés, pour la première fois, selon ce modèle en 2021.

Avant l'introduction du MCH2, le bilan au 31.12.2020 se présente comme suit et montre une fortune, à savoir des capitaux propres, de KCHF 170.2 mios.

MCHF 1

Bilan résumé au 31.12.2020 (CHF)					
ACTIF	468 399 812		PASSIF	468 399 812	
Patrimoine financier	207 016 382	44%	Capitaux de tiers	298 132 134	64%
Disponibilités et placement ct.t.	12 877 252		Engagements courants	16 155 674	
Créances	35 363 527		Engagements financiers à court terme	40 000 000	
Placements et autres actifs	10 906 592		Passifs de régularisation et provisions	20 718 610	
Placements financiers	25 179 826		Engagements financiers à long terme	212 834 324	
Immobilisations corporelles PF	122 689 185		Provisions à long terme	3 300 000	
			Engagements envers les FS	5 123 527	
Patrimoine administratif	261 383 430	56%	Capitaux propres	170 267 678	36%
Immobilisations corporelles PA	158 170 008		Financements spéciaux	8 006 605	
Immobilisations incorporelles	5 250 000		Fonds enregistrés sous capital propre	182 212	
Participations	70 513 422		Réserve de politique budgétaire	0	
Subventions d'investissements	27 450 000		Réserve liée à la réévaluation du PF	0	
			Excédent au bilan	162 078 861	

Afin de communiquer une information financière plus proche de la réalité et permettant de servir de support pour la gestion financière, le MCH2 permet de réévaluer le patrimoine financier, et de réintégrer les amortissements sur les participations du patrimoine administratif.

Les impacts sont les suivants :

Les biens détenus par la Ville sont classés entre le **patrimoine administratif**, à savoir tous les actifs qui servent directement à exécuter une tâche publique, et le **patrimoine financier**, comprenant tous les actifs qui ne servent pas directement à exécuter une tâche publique. A titre d'exemple, une école figure dans le patrimoine administratif et un bâtiment non utilisé par les services communaux figure dans le patrimoine financier. Dans ce contexte, des transferts entre le patrimoine financier et administratif ont dû être effectués afin de respecter les critères donnés par le MCH2. Cette étape n'a pas eu d'impact sur la fortune de la ville.

Selon les règles MCH2, le **patrimoine financier** peut être inscrit à sa valeur comptable, ou réévalué à sa valeur vénale. Une éventuelle réévaluation doit être enregistrée dans la réserve de réévaluation du patrimoine financier. La Ville de Sion a choisi de réévaluer son patrimoine financier à sa valeur vénale, car les valeurs comptables historiques ne reflètent plus la valeur vénale de ses biens, d'autant que le marché immobilier a subi de fortes hausses. Au 1er janvier 2021, la ville de Sion a donc réévalué son patrimoine financier pour un montant de CHF 33'918'563, augmentant la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier pour le même montant.

Par principe de prudence et contrairement à d'autres cantons, le **patrimoine administratif** ne peut pas être réévalué. Par conséquent les biens du patrimoine administratif restent à la valeur historique et sont donc probablement sous-évalués. Un élément particulier est à signaler. Conformément au MCH2, les participations détenues d'entreprises publiques, comme la participation OIKEN SA, sont considérées comme du patrimoine administratif. Elles n'ont donc pas pu être réévaluées à la valeur vénale. En revanche, les amortissements préalablement comptabilisés ont pu être réintégrés et affectés à la réserve de politique budgétaire. Au 1er janvier 2021, la Ville de Sion a donc augmenté son patrimoine administratif pour un montant de CHF 3'431'649, augmentant la réserve de politique budgétaire pour le même montant.

À la suite de ces ajustements, le bilan au 1^{er} janvier montre des capitaux propres, autrement dit la fortune de la Ville, s'élevant à CHF 207'617'890 (contre CHF 170'272'678 en MCH1), soit une augmentation de CHF 37'345'212. Les capitaux propres représentent le 41% du total du bilan.

MCHF 2

Bilan résumé au 01.01.2021 (CHF)

ACTIF		PASSIF	
ACTIF	505 750 024	PASSIF	505 750 024
Patrimoine financier	238 501 726 47%	Capitaux de tiers	298 132 134 59%
Disponibilités et placement à court te	12 877 252	Engagements courants	16 155 674
Créances	35 363 527	Engagements financiers à court terme	40 000 000
Placements et autres actifs	10 906 592	Passifs de régularisation et provisions	20 718 610
Placements financiers	25 098 036	Engagements financiers à long terme	212 834 324
Immobilisations corporelles PF	154 256 319	Provisions à long terme	3 300 000
		Engagements envers les FS	5 123 527
Patrimoine administratif	267 248 298 53%	Capitaux propres	207 617 890 41%
Immobilisations corporelles PA	160 521 437	Financements spéciaux	8 006 605
Immobilisations incorporelles	5 250 000	Fonds enregistrés sous capital propre	182 212
Participations	74 026 861	Réserve de politique budgétaire	3 431 649
Subventions d'investissements	27 450 000	Réserve liée à la réévaluation du PF	33 918 563
		Excédent au bilan	162 078 861

Bilan au 31.12.2021

MCHF 2

Bilan résumé au 31.12.2021 (CHF)

ACTIF		PASSIF			
Patrimoine financier	220 825 786	45%	Capitaux de tiers	277 300 933	56%
Disponibilités et placement ct.t.	8 387 356		Engagements courants	11 640 363	
Créances	24 615 626		Engagements financiers à court terme	24 997 851	
Placements et autres actifs	10 964 866		Passifs de régularisation et provisions	19 642 031	
Placements financiers	20 869 593		Engagements financiers à long terme	214 241 059	
Immobilisations corporelles PF	155 988 344		Provisions à long terme	1 800 000	
			Engagements envers les FS	4 979 629	
Patrimoine administratif	273 906 298	55%	Capitaux propres	217 431 152	44%
Immobilisations corporelles PA	168 692 177		Financements spéciaux	7 610 273	
Immobilisations incorporelles	2 783 633		Fonds enregistrés sous capital propre	182 212	
Participations	75 226 861		Réserve de politique budgétaire	13 431 649	
Subventions d'investissements	27 203 627		Réserve liée à la réévaluation du PF	33 918 563	
			Excédent au bilan	162 288 454	

Le total du bilan atteint un montant de **CHF 494,7 mios**, et la fortune nette comptable atteint un montant de **CHF 217,4**, représentant le 44% du total du bilan, ce qui témoigne d'une bonne santé financière. Le patrimoine administratif représente **CHF 273,9 mios**, soit **55 %** de l'actif, alors que le patrimoine financier s'élève à **CHF 220,8 mios**, soit **45 %** de l'actif. La réserve de politique budgétaire s'élève à CHF 13,4 mios, après la dotation de CHF 10 mios.

Annexe

Le MCH2 exige la publication d'une annexe intitulée dans la brochure « Principes pour la présentation et la tenue du compte de la Ville de Sion ». Des informations supplémentaires doivent être communiquées telles que les principes comptables, les variations du capital et des provisions et la liste des participations et des garanties.

Seules les participations pour lesquelles la Ville exerce une influence significative (détention du capital supérieure à 50%) sont listées, conformément à l'art. 56 al.3 OGFCo. Par conséquent et à titre d'exemple, la participation détenue dans OIKEN SA (41,67%) n'y figure pas. La COGEST estime toutefois que, dans l'esprit du MCH2 et aussi pour des raisons de transparence, la Ville pourrait donner plus d'informations sur les participations et mentionner l'ensemble des participations détenues à plus de 20%, par analogie aux règles du Codes des obligations. Le tableau des garanties indique toutes les activités pouvant conduire à un engagement important de la Ville à l'avenir. Il est indiqué, pour l'exercice 2021, un engagement envers PhytoArk SA pour CHF 2'250'208.

Indicateurs

Indicateurs de l'Etat du Valais - 2021

Taux d'endettement net	46,80%	Bon
Degré d'autofinancement	111,1%	Haute conjoncture
Part des charges d'intérêts	0,4%	Bon
Dettes brutes par rapport aux revenus	111,3%	Moyen
Proportion des investissements	13,80%	Effort d'investissement moyen
Part du service de la dette	9,5%	Charges acceptables
Dettes nettes par habitant	CHF 1'615	Endettement moyen
Taux d'autofinancement	13,4%	Moyen

L'introduction du MCH2 influence directement les indicateurs de la Ville.

Dettes nettes par habitant : La dette nette est divisée par le nombre d'habitants. Cet indicateur est fortement amélioré avec l'introduction du MCH2. L'endettement par habitant passe de CHF 2'483 en 2020, à CHF 1'615 en 2021. La dette nette est calculée sur la base de la dette brute moins le patrimoine financier. Or, comme le patrimoine financier a été réévalué, la dette nette est réduite et cet indicateur est amélioré.

Le **degré d'autofinancement** : C'est le rapport entre la marge d'autofinancement (en forte hausse) et les investissements nets (en hausse), autrement dit quelle part des investissements la collectivité peut financer par ses propres moyens. Cette situation est qualifiée de "haute conjoncture", ce qui signifie que la commune poursuit des investissements mais qu'ils sont inférieurs à sa marge d'autofinancement. Ce résultat s'explique surtout par l'excellente marge d'autofinancement réalisée de CHF 30,2 mios. et non pas par le niveau des investissements. Nous relevons que ce ratio doit être analysé sur plusieurs exercices. Il devrait être de 80% au minimum selon les normes admises.

La **part des charges d'intérêts** : Cet indicateur est qualifié de « bon », en raison des taux historiquement bas. Le risque d'évolution du taux doit toutefois être géré par la Ville.

Le **taux d'endettement net** : Cet indicateur est jugé comme bon. Il renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

La **part du service de la dette** : Cet indicateur montre une charge acceptable (9.5%). Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). En raison du remboursement régulier des dettes, le service de la dette est plus important.

Recettes fiscales

En tenant compte de l'intégration de la deuxième tranche de la réforme cantonale de l'imposition des entreprises et les incertitudes du COVID19, nous constatons aujourd'hui, avec le recul de quelques mois, que les perspectives économiques 2021 nous ont permis d'être plus optimiste.

- Les impôts sur les personnes physiques sont supérieurs au budget de CHF 1.96 mio. et ceux des personnes morales de CHF 0.82 mio.
- Les impôts sur les gains immobiliers et sur les prestations en capital encaissés augmentent fortement.
- L'impôt sur les mutations d'immeubles s'élève à des niveaux jamais égalés par le passé : l'attractivité de la Ville et, in fine, le volume des transactions expliquent cette forte progression.

Avec l'arrivée sur notre territoire de nouvelles entreprises et par la même de nouveaux employés/contribuables, nos recettes fiscales devraient augmenter à l'avenir.

Energie et photovoltaïque

En 2021 comme en 2020, l'achat-vente d'énergie a permis de dégager des recettes conséquentes, laissant apparaître un bénéfice de MCHF 9,82 en 2021. Une réserve budgétaire de CHF 10 millions a d'ailleurs été constituée. Toutefois, le marché de l'électricité est soumis à une certaine volatilité et ne permet pas une stabilité de rendement. La gestion d'un portefeuille énergétique expose la Ville à des risques, notamment de volume (dépendance à l'hydrologie) et de prix. Le portefeuille de production est commercialisé par OIKEN. Afin d'assurer une certaine stabilité, la Ville dispose d'une politique de gestion des risques documentée et systématique (manuel de gestion des risques). Des ventes à terme sur une période de 3 ans permettent de gérer les variations de prix.

Actuellement l'augmentation du prix de l'électricité et du gaz a été clairement annoncée par les distributeurs et impactera financièrement non seulement le citoyen mais aussi la municipalité. Des dépenses de fonctionnement plus importantes sont donc à prévoir.

Dans ce contexte de prix élevés, il paraît encore plus important de maintenir les investissements dans la production d'énergie renouvelable et notamment d'investir dans l'énergie solaire en utilisant les montants budgétés pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics afin de varier les sources d'approvisionnement et de diminuer notre dépendance aux marchés étrangers. Un potentiel d'économie d'énergie existe également en isolant les bâtiments et en améliorant les systèmes de chauffage et refroidissement notamment.

Divers

L'examen des comptes 2021 en comparaison du budget a suscité de nombreuses questions et interprétations au sein de la COGEST.

Afin d'en simplifier la lecture et dans une volonté de transparence, la COGEST souhaite que chaque ligne de la brochure présentant une variation « Budget-comptes » de +/- 20% et d'un montant supérieur à CHF 20'000 fasse l'objet d'une justification dans le document.

Cette façon de procéder permettrait une lecture plus compréhensible par les conseillères et conseillers généraux et éviterait un aller – retour « questions – réponses » entre la COGEST et la Municipalité

2. Perspectives

Il est difficile, voire impossible, de prévoir les résultats futurs de la Ville. Nous notons toutefois l'impact considérable et durables des effets de la RFFA. L'augmentation des prix de l'énergie permettra à la Ville de maintenir son rendement significatif sur ses ouvrages hydrauliques, mais aura un impact négatif sur la facture d'énergie des citoyens et aussi sur les charges de la Ville. Les augmentations de prix des matières premières, mais aussi les difficultés d'approvisionnement, impacteront les activités de la Ville, notamment les investissements. Les recettes fiscales sont en augmentation grâce aux impôts spéciaux, ayant un caractère fluctuant. Le montant d'impôts sur le revenu moyen par contribuable baisse légèrement (2'679 CHF en 2020 contre 2'781 en 2019). La Ville enregistre des pertes sur débiteurs plus importantes en 2021, en raison d'une progression du nombre d'actes de défaut de biens.

Nous relevons des informations réjouissantes : La nouvelle loi sur l'enseignement tertiaire déploiera ses effets durant les prochaines années et allégera les comptes de la Ville de manière significative. Par la suite, les charges de centralité devront également faire l'objet d'une attention particulière. Nous notons aussi la capacité de la ville à maîtriser ses charges et aussi le suivi de ses projets d'investissements. Enfin et surtout, le dynamisme de la Ville est confirmé par le nombre de nouvelles entreprises, et l'augmentation de la population.

REMERCIEMENTS

La Commission de gestion remercie le Président de la Ville, les Chefs de service, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs pour leur disponibilité et leur engagement tout au long de l'année 2021.

Elle remercie particulièrement le Chef du service des Finances, M. Patrick Dondainaz, pour sa collaboration et sa mise à disposition de chiffres et graphiques utilisés dans le présent rapport.

VOTE FINAL

Madame la Présidente du Conseil général, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, la Commission de gestion vous recommande, à l'unanimité des 14 membres présents, d'accepter les comptes 2021 de la Ville de Sion.

Commission de gestion du Conseil général de Sion

Le Président



Charles-André Rey

La Vice-Présidente



Johanne Guex

La Rapporteuse



Christelle Siéro Fardel



**LISTE DES PRESENCES - COMMISSION DE GESTION
Etude des comptes 2021**

Membres permanents

N°	Nom, Prénom	Lundi 02.05.2022 Service des finances	Lundi 02.05.2022 Plenum Présentation	Mardi 03.05.2022 Ecoles	Mercredi 04.05.2022 Ecoles	Jeudi 05.05.2022 Ecoles	Lundi 09.05.2022 Ecoles Zoom	Mercredi 11.05.2022 Questions Ecoles	Lundi 23.05.2022 Président- Ecoles-Salons	Mardi 24.05.2022 Ecoles	Mardi 07.06.2022 Ecoles	Mercredi 08.06.2022 Réserve
1	Rey Charles André Président PDC						Présent				Présent	
2	Guex-Crosier Johanne Vice-Présidente PS						Présente				"	
3	Sierra Fardel Christelle Rapporteuse PLR	Excusée					Présente				"	
4	Vergères Pierre Michel Vice-Rapporteur UDC						Présent				"	
5	Baeriswyl Aline PS	Excusée										
6	Bornet Ruth PLR						Présente				Présente	
7	Bornet Patrick PLR						Présent				Présent	
8	Carruzzo Sébastien LES VERTS										"	
9	Courtine Mudry Ariane LES VERTS	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée	Excusée				"	
10	de Lavallaz Valérie PDC										"	
11	Gillioz Fernand PLR						Présent					

Document de travail de l'USAG du Conseil général

12	Micheloud Benoît PDC	02.05	02.05	03.05	04.05	05.05	09.05	11.05	23.05	Ecoles	Zoom
13	Pitteloud Christophe PDC										
14	Pitteloud Rey Nathalie LES VERTS										
15	Siero Christophe PDC										
Remplaçant-e-s											
16	Georges Bérénice PS										
17											
18											
19											